

Formalités d'admission pour une mobilité IN à l'ISPG

Les conditions d'admission

Pour pouvoir vous inscrire, votre établissement d'origine doit avoir conclu au préalable **un accord interinstitutionnel** avec l'ISPG. Votre institution peut vous renseigner à ce sujet.

Dans le cas contraire, prenez contact votre coordinateur Erasmus afin d'envisager la mise en place d'un partenariat éventuel avec l'ISPG. Cet accord interinstitutionnel précise entre autres le nombre de mobilités possibles entre les deux établissements.

A l'ISPG, **les cours sont donnés exclusivement en français**, excepté dans le Bachelier d'agrégé de l'enseignement secondaire inférieur (AESI), dans la sous-section Langues germaniques (néerlandais – anglais). Le **niveau linguistique requis en français est B2** (Cadre de référence européen commun pour les langues). Si **un stage actif** est inclus dans le programme, **un niveau C1 est requis**, sauf dans la sous-section Langues germaniques (néerlandais – anglais).

Les démarches d'admission

Les demandes d'admission doivent être rentrées **avant le 15 mai** pour une mobilité lors du quadrimestre d'automne suivant et **avant le 15 novembre** pour le quadrimestre de printemps suivant, au moyen du formulaire d'admission ([en cliquant ici](#)).

Ce formulaire complété et signé doit être envoyé au format .pdf ou en .jpeg à la coordination des mobilités de l'ISPG : international.ispg@galilee.be

Veillez y joindre une photocopie de **vosre carte d'identité ou de vosre passeport**.

Si vous hésitez quant au choix des cours que vous désirez suivre ou si vous aimeriez des éclaircissements, n'hésitez pas avant d'introduire vosre demande d'admission à contacter la coordinatrice des mobilités ISPG, Nathalie Hancisse (international.ispg@galilee.be)

Vous recevrez ensuite par e-mail nosre décision relative à vosre admission. L'étape suivante consiste à nous faire parvenir **vosre Learning Agreement / Convention d'études** signé par le responsable dans vosre institution et vous-même. Nous vous le renverrons signé par le responsable de l'ISPG. Ce n'est qu'après cette finalisation de vosre dossier que vous pouvez organiser vosre séjour.

Accueil

A vosre arrivée, une séance d'accueil et de présentation de l'école sera organisée avant le début de vos cours. Vous pourrez faire connaissance avec les autres étudiants en mobilité IN et vous recevrez entre autres vos horaires de cours, vosre adresse e-mail ISPG, vos codes d'accès à l'intranet ainsi qu'aux photocopies.